

Termes de Référence

Promotion de la publication et de la réutilisation des données ouvertes

Titre du Projet	Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF 2
Directrice de Projet	Nicole NKOA
Email	Nicole.nkoa@expertisefrance.fr
Pays/institution	Maroc / Agence de Développement du Digital (ADD)
Opérateur sur l'activité	Expertise France
Activité	Promotion de la publication et de la réutilisation des données ouvertes
Année	2025

I. Contexte international

L’Open Government Partnership (OGP) ou Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) est un partenariat international né en 2011 par la volonté de huit pays dont l’objectif est d’amener les Etats adhérents à des pratiques de bonne gouvernance, de transparence et de participation citoyenne. L’OGP compte aujourd’hui 75 pays membres et 150 gouvernements locaux ainsi que la mobilisation de plus de 1000 associations de la société civile à travers le monde. Ce partenariat a la particularité d’être multipartite, impliquant plusieurs types d’acteurs à savoir l’Etat, la société civile et le secteur privé.

Dans ce contexte, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action, et ce lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF).

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) ce projet d’Assistance Technique, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d’une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l’AFD. Menée par l’opérateur Expertise France, elle concerne désormais 04 pays : Côte d’Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal. Dans cette

phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des administrations et de la société civile (dont les médias), dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

Au Maroc, l'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité.

Plus particulièrement, le projet PAGOF vise à soutenir l'engagement 2 du Plan d'Action National intitulé : “Promotion de la publication et de la réutilisation des données ouvertes”, porté par l'agence de Développement du Digital, à travers l'activité de réalisation d'ateliers de sensibilisation et de formation destinés aux acteurs non gouvernementaux, **en particulier les acteurs de la société civile en matière de données ouvertes.**

II. Contexte national

Introduction

Le secteur public produit une grande quantité d'informations qui sont potentiellement réutilisables (données ouvertes ou « Open data ») par les usagers. Ces informations, multiples et variées, couvrent aussi bien les domaines à caractère politique, économique, sociale, démographique, météorologique ou touristique susceptibles de contribuer à l'amélioration des services rendus aux usagers et au développement de l'économie numérique en créant de nouveaux services innovants.

En effet, ces données constituent un patrimoine immatériel qui peut être mis en valeur pour les différents utilisateurs (chercheurs, développeurs, entreprises, citoyens, etc.).

C'est ainsi que le Maroc s'est inscrit, lors des dernières années, dans le mouvement Open Data, et a fourni des efforts pour garantir l'émergence d'un écosystème digital, particulièrement celui lié à l'Open Data, et assurer son développement en vue de faire bénéficier à la fois l'administration, l'entreprise et le citoyen des retombées positives y afférentes.

Dans ce cadre, et tenant compte des réalisations entreprises par les parties prenantes concernées, l'Agence de Développement du Digital (ADD) a inscrit dans son plan d'action, en 2019, le chantier Open Data visant à maximiser l'impact de l'ouverture et le partage des données publiques à l'échelle nationale et à promouvoir la transparence de l'Administration vis-à-vis des usagers.

Ce chantier s'inscrit également dans le cadre de l'exécution des engagements du Maroc en matière de Gouvernement Ouvert, notamment [l'engagement 2](#) relatif au renforcement de la publication et la réutilisation des données ouvertes, dont la mise en oeuvre est coordonnée par l'ADD.

Objectifs

L'objectif principal de ce chantier est de :

- Contribuer au renforcement de la transparence et l'ouverture au niveau de l'Administration;
- Faciliter l'accès aux données publiques par les usagers (citoyens, entreprises, etc.) ;
- Proposer de nouvelles ressources pour l'innovation économique et sociale et créer de la valeur économique pour les entreprises.

Consistance

- L'Open Data consiste à exposer, en accès libre et gratuit, des données produites par les organismes et institutions concernés au niveau du portail national des données ouvertes et/ou les portails de ces organismes et institutions en utilisant des formats ouverts, standards et documentés pour faciliter l'exploitation et la réutilisation de ces données.
- Pour le cas du Maroc, le portail national Open Data est : www.data.gov.ma, qui est géré par l'Agence de Développement du Digital.

Gouvernance

Étant donné le caractère transversal de l'ouverture des données publiques, et en vue de maximiser leur impact à l'échelle nationale, il y a eu la mise en place d'un mécanisme de gouvernance qui s'articule principalement sur trois composantes :

- Un Comité de Pilotage national de l'Open Data, composé des principaux producteurs concernés (MTNRA, MEF, MJCC, HCP, INPPLC, ANRT, ADD), et qui supervise et veille à la mise en oeuvre du chantier Open Data ;
- Agence de Développement du Digital, chargée de mise en oeuvre du plan d'action du chantier Open ;
- Organismes et institutions publics producteurs de données ouvertes.

Plan d'action

A l'issue de l'étude « Open Data Readiness Assessment » portant sur le développement de l'Open data au Maroc, réalisée en 2020, par l'Agence de Développement du Digital sous la supervision du COPIL, et en étroite coordination avec les acteurs publics et privés marocains concernés, un plan d'action national Open Data a été élaboré.

Ce plan d'action vise principalement à maximiser l'impact de l'ouverture des données publiques à l'échelle nationale et à mettre en place les conditions requises capables de relever les différents enjeux d'avenir en matière d'Open Data.

Ce plan d'action s'articule autour de 4 principaux axes qui regroupent des dizaines de mesures opérationnelles :

- Cadre juridique
- Technique et processus
- Organisation et gouvernance
- Usage et réutilisation des données

Principales réalisations

Dans le cadre de la mise en oeuvre des actions prioritaires du plan d'action précité, les accomplissements réalisés à date, qui se découlent de l'engagement du comité de pilotage, de la collaboration et la mobilisation des organismes et institutions publics, et des efforts déployés par les différents groupes de travail, se résument comme suit :

- La mise en place du Comité de pilotage national du chantier Open Data ;

- La mise en place des groupes de travail thématiques (inventaire de données, référentiels de données, standards techniques, etc.);
- La désignation des Responsables Open Data (RODs) et des Gestionnaires de données (GdD) au niveau des organismes et institutions publics (plus de 180 ROD/GdD ont été désignés au niveau de plus de 100 organismes et institutions) ;
- Le lancement de la nouvelle version du Portail national de l'Open Data (www.data.gov.ma). Ce portail, géré par l'Agence de Développement du Digital, donne accès à des données publiques produites par plusieurs organismes publics, en utilisant, autant que possible, des formats ouverts, standards et documentés pour faciliter l'exploitation et la réutilisation de ces données. A fin Avril 2025, il y a eu :
 - La publication et la mise à jour de plus de **645** jeux de données sur le portail couvrant **22** thèmes. Ces jeux de données sont fournis par **43** producteurs de données adhérents sur le portail ;
 - Plus de **138 000** téléchargements des jeux de données, avec **461 000** visiteurs, et plus de **2 000 000** pages vues.
- L'organisation de plusieurs ateliers de sensibilisation et de formation au profit respectivement des hauts responsables des organismes et institutions publics et des Responsables Open Data et Gestionnaires de données désignés au niveau de ces organismes et institutions, au niveau central et régional, et ce, pour instaurer la culture Open Data et renforcer les connaissances et compétences en la matière. Plus de **1500** personnes ont bénéficié de ces ateliers de sensibilisation/ formation. Dernier atelier était à la région de Fès-Meknès le **22 et 23 janvier 2025**, qui a connu la participation de plus de **400** personnes.
- L'organisation de la 1ère et la 2ème édition du Hackathon Open Data en vue d'exploiter le potentiel des données ouvertes pour créer des solutions à impact social. Le Hackathon était une occasion pour créer une synergie et une collaboration entre les producteurs de données (administrations) et les réutilisateurs de données (startups, chercheurs, **société civile**, etc.). Ces Hackathons ont connu la participation des représentants **de la société civile**.

III. Objectif de la prestation

Cette activité vise à maximiser l'impact des données ouvertes publiques au Maroc. Pour ce faire, il s'agit de sensibiliser les acteurs non gouvernementaux, en particulier les acteurs de la société civile, aux opportunités offertes par les données ouvertes, et de renforcer leurs capacités dans le processus de réutilisation pour des projets à fort impact.

IV. Description de la prestation à fournir

La prestation consiste à:

- Concevoir un module de formation adapté aux **acteurs de la société civile** et qui est axé sur la réutilisation des données ouvertes et sur leur impact potentiel. Le prestataire devra proposer des outils pédagogiques, intégrant des scénarios ou études de cas spécifiques à la réutilisation des données et leur impact.
- Animer une session de formation d'une journée à l'attention d'un groupe de 20 personnes représentants les organisations de la société civile membres du comité de pilotage national du gouvernement ouvert, et quelques associations de références.

- Evaluation des bénéficiaires par le prestataire : à la fin de la formation, le prestataire évaluera les compétences acquises par le groupe de bénéficiaires. Le prestataire proposera un dispositif d'évaluation adapté aux objectifs de la formation.
- Rédaction d'un rapport final synthétisant le déroulement de l'atelier, les principales observations, ainsi que des pistes d'amélioration.

V. Calendrier prévisionnel

Mai – Juillet 2025

VI. Livrables attendus

- Le programme de la formation ;
- Le support et contenu de la formation ;
- Le rapport, en français, de la formation comprenant une description complète du contenu de formation, des méthodes utilisés et de l'évaluation de la formation par le prestataire/le formateur, les propositions/recommandations d'amélioration, les remarques/propositions des participants;

VII. Durée de la mission

Le nombre total de jours d'expertise est de 9 jours, répartis comme suit :

Atelier de formation:

- Préparation de l'atelier de formation et élaboration du contenu : 6 jours
- Tenue de l'atelier de réflexion: 1 jour
- Rédaction du rapport de l'atelier: 2 jour

Le nombre de jours d'expertise pourrait être revu selon les besoins spécifiques de l'activité, à partir de la signature du contrat.

La date exacte de l'atelier sera fixée par l'équipe projet en concertation avec le prestataire. La durée de la mission pourra être ajustée en conséquence.

VIII. Type de mission

Contrat de prestation de courte durée

IX. Lieu d'exécution

L'atelier de formation sera réalisé en présentiel à Rabat.

X. Langue(s) de travail

Arabe et Français. La formation se déroulera en arabe et les supports et différents outils fournis en arabe aussi.

Le rapport final en Français.

XI. Profil requis

- Une expérience avérée en matière de conception de formation sur la thématique Open Data;
- Une expérience avérée en animation de formations;
- Une capacité de développement de supports pédagogiques et de vulgarisation;
- Une parfaite maîtrise du concept et standards internationaux Open Data ;
- La maîtrise des contextes et enjeux de l'Open Data au Maroc.

Le prestataire travaillera sous la supervision du comité de suivi constitué par les représentants de l'Agence de Développement du Digital, du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration et Expertise France (PAGOF 2);

XII. Soumission des propositions

Les prestataires intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

1. **Une proposition technique** comprenant :
 - Une note méthodologique détaillent:
 - La description de la compréhension de la mission ;
 - La méthodologie adoptée avec la proposition d'un programme de formation et des compétences à acquérir par les participants.
 - Un chronogramme détaillé du déroulement prévu de la mission.
 - Le CV du formateur intéressé pour cette prestation, contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées
2. **Une offre financière** détaillant en HT, le montant total de la prestation. L'offre financière devra également mentionner le nombre total de jours estimés nécessaires pour l'exécution de la prestation, leur répartition par tâches attendues, les honoraires journaliers du prestataire et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.

Les propositions doivent être soumises en français.